Observation 3 *:* Mme Turpin habitant la commune,

- Y aurait-il une visite préalable de Noréade pour positionner la boite de branchement public au bon endroit ?
- Y aurait-il une aide financière pour les travaux de conformité intérieurs ?
- Pour les logements en location, pouvez-vous contacter directement de propriétaire ?
- Ces travaux de collecteur en domaine public peuvent-ils engendrer des nuisances d'eau futures dans ma cave qui est aujourd'hui saine ?

Observation 4 : Mr Desoignies *:*

- Y aura-t-il une visite préalable possible ?
- Quel est le montant de la nouvelle boite de branchement en domaine public ?
- Comment et quand seront nous avertit pour mettre en conformité nos installations intérieures ?

Observation 5 *:* Mr Decaillon Bernard 79 rue de la gare*,*

- Puis je me raccorder à la rue Huiches plutôt qu'à la rue de gare ?

Cela faciliterait la réalisation de mes travaux intérieurs.

- A quelle date sont prévus les travaux de cette rue ?
- Y a-t-il des aides pour les travaux à l'intérieur de la parcelle ?

Observation 6 *:* Mme Meresse Florence 31 rue de la gare

- Une partie de mes eaux usées est déjà renvoyée vers le domaine public. Que deviendra ce branchement ?
- L'autre partie part dans une fosse septique. Faudra t'il changer cette évacuation ? serait-il possible de le faire sur le branchement existant ?
- Qui effectue les travaux ?